

MODE D'EMPLOI Déposer 10g (1/3 de la seringue) dans la zone de votre piège prévu pour le positionnement de l'attractif. Renouveler le gel tous les mois (à raison de 10g/ mois) Pour stopper l'effet biocide, retirer les excédents de produit avec du papier absorbant afin de récupérer le gel potentiel restant.

PRÉCAUTIONS P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation P234 : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulations P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P501 : éliminer le contenu/ récipient comme un produit dangereux conformément à la réglementation locale, nationale ou internationale. EUH208 : contient de l'Oct-1-ene-3-ol. Peut produire une réaction allergique. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

INFOS BIOCIDES Composition : Oct-1-ene-3-ol : 0.9% m/m (CAS N° 3391-86-4, Acide Lactique: 0.8% m/m (CAS N° 50-21-5).

Produit biocide attractif TP1913. Usage grand public. Effet curatif et préventif. Action immédiate. Usage ponctuel. Type de préparation: Appât prêt à l'emploi sous forme de gel. Date de péremption et numéro de lot: voir inscription sur la seringue. Code UFI: 8170-WQJ5-R001-DS4Y20.



Hexa

GEL ATTRACTIF

*Moustiques Communs
& Moustiques Tigres*



N° AMM : FR-2025-0046

Code UFI: 8170-WQJ5-R001-DS4Y



Distribué par FAVEX

102 bis, av. du Président Kennedy, 75016, Paris

Tél. 09 69 36 56 60 Mail : service-client@favex.fr

3 MOIS DE PROTECTION

1 DOSE DE GEL =

1 MOIS D'UTILISATION

Masse nette : **30g**

Conception et fabrication française